



Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Spécialité « Animation socio-éducative ou culturelle »

Mention « Direction de structure et de projet »

Niveau 6 - 1200 heures

RNCP 39931

Date d'échéance : 29-11-2029

Présentation

Le **DESJEPS** (Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) Spécialité « Animation socio-éducative ou culturelle » est un Diplôme enregistré au niveau 6 du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), dans les champs de la Jeunesse, des sports et de la vie associative. Les conditions d'accès à la formation ont été définies par l'Arrêté du 9 Novembre 2024. La certification est délivrée par le **ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques**

Le DESJEPS, diplôme de niveau 6 atteste de l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle d'expertise technique et de direction à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducative ou culturelles. Il forme les cadres de l'animation : directeur, chef de projet, responsable de secteur, etc.

La formation préparatoire au DESJEPS est organisée sur le mode de l'alternance : une formation théorique en centre de formation, une formation pratique en milieu professionnel. Le volume horaire total de la formation préparatoire au DESJEPS est de 1200 heures : 700 heures de formation théorique dispensées par l'établissement de formation et 500 heures de formation pratique dispensées, en situation professionnelle, par l'organisme d'accueil.

Publics

Cette formation s'adresse aux professionnels des organisations du champ de la jeunesse, du sport et de l'éducation populaire (associations et autres organisations du champ de l'économie sociale et solidaire, secteur public et assimilé, entreprises du secteur marchand)

- Animateurs enfance jeunesse, responsables de secteur, adjoints de direction, chargés de mission souhaitant postuler à des emplois de responsables de structure ou de projet ou personnes en position de direction souhaitant acquérir la certification correspondant aux fonctions qu'elles exercent
- Personnels d'encadrement souhaitant évoluer dans leur poste et consolider les compétences acquises par une démarche de formation à l'ingénierie sociale et à la conduite de projet
- Professionnels en reconversion (notamment professionnels en mobilité demandeurs d'emploi ou souhaitant acquérir les compétences et la qualification nécessaires à cette nouvelle orientation)

Compétences visées

Le directeur de structure et de projet conçoit et dirige la mise en oeuvre du projet de développement pluriannuel d'une structure (*association, service d'une collectivité territoriale, établissement ou secteur d'une association, structure commerciale, ...*) agissant dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et / ou sportive.

Il impulse des dynamiques participatives de la part de l'ensemble des parties prenantes de l'organisation (personnels, publics accueillis, gouvernance, bénévoles, ...), mobilise les ressources nécessaires et associe les partenaires et réseaux de la structure.

Il assure en autonomie la gestion d'une structure dans ses différentes dimensions (administrative, financière, économique, gestion des ressources humaines, matérielles et opérationnelles) dans le respect des règles de gouvernance et des réglementations en vigueur.

En lien avec ses instances de gouvernance, il est chargé de définir les orientations stratégiques de la structure. Il promeut les activités et les orientations stratégiques de la structure auprès de ses partenaires, notamment institutionnels et est force de proposition en vue d'apporter des réponses nouvelles aux besoins identifiés sur le territoire.

CURSUS

Rentrée : 22 septembre 2026
Durée : 2 ans
Cours : 700 h
Stage : 500 h
Rythme : 3 à 5 jours / mois

TARIFS

10.850 €
Frais de dossier : 100€

CONTACT

Responsable formation
Philippe NECTOUX
Informations
Salima GEOLARD
sgeolard@collcoop.org
04 42 10 02 37

Recrutement

En continu de :
janvier 2026 à septembre 2026

VAE

Le Collège Coopératif peut vous accompagner dans votre démarche d'accès au diplôme par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Contactez-nous au 04 42 17 02 37

Contenus

Formation théorique 700 h - Formation Pratique 500 h

La formation est organisée sur une période de 24 mois allant du mois de septembre de l'année N au mois de septembre de l'année N+2. Les enseignements sont répartis selon quatre blocs de compétences (BC) :

1ère année

BC1 - Construire, avec les instances de gouvernance, la stratégie de développement d'une structure (diagnostic de l'environnement territorial, politique et partenarial, Diagnostic interne, Elaboration de la stratégie de développement)

BC4 - Assurer la gestion financière, matérielle et administrative d'une structure : Pilotage financier et budgétaire, Gestion administrative, matérielle et logistique

2ème année

BC2 - Concevoir et diriger un projet de développement d'une structure (Conception et mise en œuvre du projet de développement, Développement des relations stratégiques et politiques avec les partenaires et des actions de communication externe)

BC3 - Manager l'équipe et gérer les ressources humaines et la démarche «Qualité, Sécurité, Santé au Travail et Environnement»
Management et Gestion des ressources humaines

La mise en œuvre de la formation respecte le principe l'alternance entre séquences de formation en centre (700 heures) et temps de mise en situation professionnelle sous tutorat pédagogique (500 heures)

L'alternance en milieu professionnel est un temps de formation à part entière. L'enjeu est de permettre au stagiaire de faire l'apprentissage des activités et des compétences visées au référentiel du diplôme.

Organisation des 500 heures de formation pratique : 280 h en première année et 220 h en deuxième année

Conditions d'accès

Exigences préalables à l'entrée en formation :

a) Justifier de la possession d'un des diplômes suivants :

- diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation (DEFA) ou diplômes reconnus équivalents
- diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité «animation socio-éducative ou culturelle»
- diplôme de niveau 5 dans le champ de l'animation
- diplôme de niveau 6

ou

b) Justifier de trente-six mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à deux mille quatre cents heures minimum.

Blocs de compétences

L'accès au DESJEPS ASEC peut être organisé dans le cadre de parcours de formation discontinus.

Chacun des 4 blocs de compétences peut être acquis indépendamment des 3 autres dans le cadre d'un parcours de formation dédié : Parcours d'acquisition d'acquisition de blocs de compétences.

Durée des PABC : 12 mois

Date Rentrées PABC :

- PABC-1 : 22 septembre 2026
- PABC-4 : 22 septembre 2026
- PABC-2 : 7 septembre 2027
- PABC-3 : 7 septembre 2027

Admission

La procédure d'admission est organisée en 3 étapes :

1. Entretien de préadmission (ces entretiens sont réalisés en continu de janvier à septembre)
2. Rédaction d'un dossier de positionnement professionnel
3. Entretien de sélection (soutenance du dossier de positionnement professionnel devant un jury composé de 2 formateurs)

Date des entretiens de sélection : 26 juin 2026 et 15 septembre 2026

Date limite d'envoi des dossier de positionnement : 10 jours ouvrés avant la date prévue pour l'entretien de sélection

Certification

La situation d'évaluation certificative de chacun des quatre blocs de compétences est réalisée au moyen d'un **document écrit personnel de 25 pages maximum** et d'un entretien composé d'une soutenance suivie d'échanges avec un jury composé de 2 évaluateurs.

Infos Handicap scannez-moi :

